

COLLOQUE

Jeudi 1^{er} juin et jeudi 8 juin 2017
13h30-18h00 - Bruxelles

■ DATES – LIEU

Jeudi 1^{er} juin et jeudi 8 juin 2017
13h30-18h00
Auditoire Bordet SPF Justice
Boulevard de Waterloo 115,1000 Bruxelles

■ INSCRIPTIONS

Inscription préalable obligatoire.
Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site :
www.cjbb.be

■ FORMATION PERMANENTE

La participation à chaque après-midi donne droit à 4 points de formation permanente OBFG. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

■ PRIX

Le prix de la participation aux travaux et aux pauses-café sans ouvrage est fixé à :

- Membres CJBB : 75 €
- Non membres : 85 €
- Stagiaires membres de la CJBB et étudiants (sur présentation de carte) : 55 €
- Stagiaires non membres de la CJBB : 65 €

Le prix de la participation aux travaux et aux pauses-café avec ouvrage est fixé à :

- Membres CJBB : 195 €
- Non membres : 205 €
- Stagiaires membres de la CJBB et étudiants (sur présentation de carte) : 175 €
- Stagiaires non membres de la CJBB : 185 €

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE DROIT ADMINISTRATIF

ACTUALITÉS ET APPLICATIONS PRATIQUES

*Sous la coordination de
Sarah Ben Messaoud et François Viseur*



En 1963, l'auditeur Charles Huberlant posait la question de l'existence des principes généraux non écrits dans le droit administratif belge et concluait sa contribution aux Mélanges en l'honneur de Jean Dabin en posant la question suivante quant à l'utilisation de principes non écrits : « Pourquoi, malgré des circonstances peu favorables à cette méthode, le juge belge a-t-il lui aussi été amené à [les] invoquer ? ».

Cinquante-quatre ans plus tard, plus personne ne songerait à questionner leur qualification de source de droit positif ni leur valeur législative voire constitutionnelle, consacrée par la Cour constitutionnelle, la Cour de cassation et le Conseil d'État dans de nombreux arrêts.

Le non-respect des principes généraux de droit administratif par les autorités administratives constitue aujourd'hui une des premières sources de contentieux administratif et il est rare qu'un moyen soulevé dans le cadre de ce contentieux ne soit pas pris de la violation de l'un de ces principes.

L'ambition des deux après-midi d'études organisées les 1^{er} et 8 juin 2017 par la Conférence du jeune Barreau de Bruxelles et de l'ouvrage qui en consigne les travaux est d'offrir aux praticiens un état de la doctrine et de la jurisprudence sur l'essentiel des principes généraux de droit administratif. Ceux-ci y seront étudiés selon deux perspectives: d'une part, l'analyse des principes eux-mêmes, leurs contours et leur utilisation transversale au contentieux administratif et, d'autre part, l'application de ces principes dans différents domaines du droit, en vue de fournir aux praticiens une boîte à outils leur permettant de mobiliser au mieux ceux-ci dans leur pratique quotidienne.

Programme

JEUDI 1^{er} JUIN 2017 – Sous la présidence de Monsieur David DE ROY, Conseiller d'État et collaborateur scientifique à l'UCL

13h30 ■ **Accueil des participants**

13h45 ■ **Mot d'introduction** par Guillaume SNEESENS, président du jeune Barreau

14h00 ■ **Exposés introductifs**

- **Les principes généraux : genèse et consécration d'une source majeure du droit administratif**, Irène MATHY, *Avocate au Barreau de Bruxelles, Chargée d'enseignement à l'USLB, Assistante à l'ULB*

- **Examen de certains principes ou concepts au travers des exigences de bonne administration et de bonne citoyenneté**, Thomas CAMBIER et Rémi QUINTIN, *Avocats au Barreau de Bruxelles*

14h45 ■ **Les balises du pouvoir d'appréciation**

- **Légalité, motivation, proportionnalité**, Jean BOURTEMBOURG, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Maître de conférences à l'UCL*, et François BELLEFLAMME, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Assistant à l'USLB*

- **Le principe *patere legem quam ipse fecisti*, le principe de légitime confiance et le principe de la sécurité juridique**, Renaud SIMAR, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Assistant à l'USLB*, et Pauline ABBA, *Avocate au Barreau de Bruxelles, Assistante à l'UCL*

15h30 ■ **Principes généraux et fiscalité locale**, Nathalie FORTEMPS et Cédric MOLITOR, *Avocats au Barreau de Bruxelles*

15h55 ■ **Pause**

16h15 ■ **Les principes généraux en droit de l'urbanisme et de l'environnement**, Ivan-Serge BROUHNS, *Avocat au Barreau de Bruxelles*, et Louis VANSNICK, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Maître de conférences invité à l'UCL*

16h40 ■ **Actualité du principe général de non-rétroactivité des lois et des actes administratifs**, Jérôme SOHIER, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Maître de conférences à l'ULB*

17h10 ■ **Les principes *Nemo auditur suam turpitudinem allegans et fraus omnia corrumpit***, Emmanuel VAN NUFFEL, *Avocat au Barreau de Bruxelles*, et Kevin MUNUNGU, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Assistant et doctorant à l'ULB*

17h35 ■ **Les principes généraux de droit administratif en droit des marchés publics**, Isabelle VAN KRUCHTEN et François VISEUR, *Avocats au Barreau de Bruxelles*

18h00 ■ **Fin des travaux**

JEUDI 8 JUIN 2017 – Sous la présidence de Monsieur Jacques

JAUMOTTE, Président de chambre au Conseil d'État et suppléant à l'ULB

13h30 ■ **Accueil des participants**

13h45 ■ **Mot d'introduction** par Guillaume SNEESENS, président du jeune Barreau

14h00 ■ **Les lois d'action du service public**

- **L'égalité devant et dans le service public : mission impossible ?**, Fabien HANS et Laure DEMEZ, *Avocats au Barreau de Bruxelles*

- **Continuité du service public. The show must go on**, Vincent VUYLSTEKE, *Avocat au Barreau de Bruxelles*, et Stéphanie DE SOMER, *Avocate au Barreau de Bruxelles, Professeur invité et chercheur en postdoctorat FWO à l'Université d'Anvers*

- **Du changement à la mutabilité, en passant par l'adaptation continue : retour sur une loi particulière du service public dominant l'action administrative en général**, Benoit GORS, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Maître de conférences invité à l'UCL*

15h00 ■ **Les principes généraux en droit de la santé**, Sarah BEN MESSAOUD, Margaux KERKHOFs et Pierre SLEGGERS, *Avocats au Barreau de Bruxelles*

15h25 ■ **Principes généraux – applications en droit de l'enseignement**, Joëlle SAUTOIS, *Avocate au Barreau de Bruxelles, Assistante et doctorante à l'ULB* et Sébastien KAISERGRUBER, *Avocat au Barreau de Bruxelles*

15h50 ■ **Pause**

16h15 ■ **Les principes procéduraux**

- **Étude pratique des principes des droits de la défense, du contradictoire, *audi alteram partem* et *non bis in idem***, Sébastien DEPRÉ, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Maître de conférences à l'UCL*, Evrard de LOPHEM, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Assistant à l'ULB*, Maxime CHOMÉ, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Assistant à l'ULB*, Charles-Henri de la VALLÉE POUSSIN, *Avocat au Barreau de Bruxelles*, et Marie LAMBERT de ROUVROIT, *Avocate au Barreau de Bruxelles, Assistante à l'USLB*

- **Impartialité / indépendance / Scrutin secret**, Augustin DAOÛT et Mathieu DEKLEERMAKER, *Avocats au Barreau de Bruxelles*

- **Le principe du délai raisonnable**, Michel KAISER, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Collaborateur scientifique à l'UCL*, et Emmanuel GOURDIN, *Avocat au Barreau de Bruxelles*

17h00 ■ **L'application des principes généraux de droit administratif aux fonctionnaires et contractuels de la fonction publique**, Pierre JOASSART et Marie SOLBREUX, *Avocats au Barreau de Bruxelles, Assistants à l'UCL*

17h25 ■ **Conclusions**, David RENDERS, *Avocat au Barreau de Bruxelles, Professeur à l'UCL*

18h00 ■ **Fin des travaux**